UN PORT NORMAND

AU MOYEN AGE

HONFLEUR DU XIII° SIÈCLE A LA FIN DU XV° SIÈCLE

PAR

Jean MALLON

I

TOPOGRAPHIE

L'étude topographique de la ville a été faite à l'aide d'un plan du xviie siècle qui, s'il n'est pas le plus ancien, est le seul qui représente d'une façon rigoureuse l'ancienne disposition de la ville. C'est sur ce plan qu'ont été reportés les renseignements fournis par les textes du moyen âge.

Honfleur au moyen âge était formée de trois parties très nettement distinctes. Au centre, l'Enclos, à droite de l'Enclos, le faubourg Saint-Léonard, à gauche, le faubourg Sainte-Catherine. En avant, la mer. En arrière, les deux faubourgs étaient séparés l'un de l'autre par les marais dans lesquels se perdait la rivière la Claire, marais qui sont aussi appelés les Prés Saint-Martin.

L'Enclos, entouré de fossés et de fortifications, était la partie principale de la ville, la ville proprement dite. Cet Enclos affectait sensiblement la forme d'un carré dont un côté regardait la mer. Il embrassait un espace assez restreint, mais contenait ce qui était la raison d'être même de la ville : le havre.

Ce havre s'ouvrait sur la mer par un goulet. Ce goulet était protégé par une jetée et gardé par une grosse tour carrée. On pouvait y manœuvrer une écluse. La grosse tour semble avoir été construite à l'époque de Charles V. Ce havre avait une forme rectangulaire. Au fond, s'ouvrait une écluse qui permettait d'y amener l'eau retenue dans les fossés. Au sud, ces fossés étaient séparés des Prés Saint-Martin par une chaussée. Ils ne se continuaient guère au delà du coin sud de l'Enclos. Là commençait en effet une crique s'ouvrant assez largement sur la mer : le Noir Port, plus tard, le havre neuf.

Ce havre et ses alentours immédiats étaient enfermés dans l'Enclos. Le coin sud de cet Enclos était occupé au début du xve siècle par un boulevard rond. La porte de Rouen était placée en face, de l'autre côté du fossé. A l'autre extrémité de l'Enclos, au coin nord, s'ouvrait, en deçà du fossé, la porte de Caen, gardée également par un boulevard. Le coin est était occupé par une tour ronde, la tour Frileuse, et par son boulevard. Nous ne savons rien du coin ouest. Entre le boulevard de la tour Frileuse et le boulevard sud, le côté sud-est de la ville fut renforcé d'un boulevard très important en forme d'angle à peu près droit que les Anglais reconstruisirent en maçonnerie en 1425. Un étang à pièges était situé devant ce boulevard et borné du côté de la mer par une chaussée.

Cet Enclos était traversé par un tronçon de la grand' route Rouen-Caen, très fréquentée au moyen âge. De là les noms de porte de Rouen et de porte de Caen. Nous avons la certitude que le chemin et le port étaient placés dès la première moitié du xiiie siècle comme nous les voyons au xviie siècle.

Les marchés étaient placés en dehors de la ville, devant les deux portes, le marché Sainte-Catherine devant la porte de Caen, le marché Saint-Léonard devant la porte de Rouen.

Honfleur était partagée en deux paroisses dont chacune s'étendait à un faubourg et à une moitié de l'Enclos : à l'ouest, la paroisse Saint-Etienne; à l'est, la paroisse Notre-Dame-Saint-Léonard. L'église Saint-Étienne était primitivement placée en dehors de l'Enclos à l'extrémité méridionale de l'actuelle rue de la Foulerie. C'est à propos de cette église que Honfleur apparaît dans les textes au xie siècle. Au xive et au xve, les guerres auxquelles se trouva mêlée Honfleur amenèrent plusieurs fois la ruine de cette église Saint-Étienne. Alors on eut l'idée de construire un édifice religieux sur le territoire de cette paroisse à l'abri des murs de l'Enclos : c'est ainsi que fut édifiée l'actuelle église Saint-Étienne qui sert aujourd'hui de musée et qui ne fut, pendant la période anglaise (1419-1450), qu'une chapelle annexe de l'ancienne église Saint-Étienne que les Anglais avaient encore reconstruite. Mais cette dernière église ayant été à nouveau ruinée en 1450 par le siège de Charles VII, la chapelle de l'intérieur de l'Enclos devint église paroissiale. Mais elle était très petite. C'est alors que l'on résolut d'agrandir ou de reconstruire une chapelle de bois, Sainte-Catherine, pour desservir le faubourg de plus en plus important de la Haute Rue.

Les agrandissements successifs de cette chapelle de bois en firent la plus grande église de la ville, l'église Sainte-Catherine. Les bourgeois de la Haute Rue, devenus de plus en plus puissants et supplantant par leur richesse et leur prospérité l'ancienne bourgeoisie de l'Enclos, obtinrent du roi la permission de fortifier l'extrémité de leur rue qui donnait sur la mer par où ils étaient constamment exposés à des coups de main ennemis. Ils construisirent ces fortifications à la fin du xve siècle malgré l'opposition des bourgeois de l'Enclos.

L'autre paroisse avait deux églises que l'on rencontre

pour la première fois à la fin du xII° siècle, Notre-Dame dans l'Enclos, et Saint-Léonard dans le faubourg. Nous pensons que la commodité du service religieux, étant donné la configuration de la ville, doit expliquer ce doublement d'églises bien plus que la réunion de deux bénéfices devenus insuffisants.

Honfleur était placée « en fin de scène » sur la grand' route Rouen-Caen qui faisait communiquer la Haute et la Basse Normandie, à une journée de chacune des deux villes.

Honfleur faisait partie d'une ligne de postes qui s'échelonnaient au xine siècle sur la rive gauche de l'estuaire de la Seine : Fiquefleur, Cremanfleur (aujourd'hui la rivière Saint-Sauveur) à l'est, Pennedepie à l'ouest. Immédiatement à l'est de la ville, la crique du Noir Port constituait un havre.

II

LE NOM

Le nom de Honfleur se décompose en deux parties : « Hon » et « fleur ». « Fleur » semble signifier : petite rivière. La signification de « Hon » est beaucoup plus incertaine et la brièveté de ce résumé donnerait trop de tranchant à l'hypothèse ingénieuse faite à ce sujet par M. l'abbé Masselin qui lui donne le sens de « cap ». Honfleur signifierait la rivière du cap, ce qui s'accorderait assez bien avec la géographie.

III

HONFLEUR AVANT LA GUERRE DE CENT ANS

Honfleur faisait partie au xie siècle des domaines de la puissante famille normande des Bertran, seigneurs de Bricquebec et de Roncheville, qui y avaient notamment des droits de prévôté et le patronage de l'église Saint-Étienne. Le patronage de Notre-Dame et de Saint-Léonard appartenait à l'abbé de Grestain. Mais l'évêque de Lisieux y fit souvent valoir des prétentions.

La prévôté seigneuriale de Honfleur comprenait un ensemble de droits perçus dans le port et sur la côte alentour, qui frappaient les diverses denrées achetées et vendues dans la ville. Cette prévôté est à rapprocher de la vicomté de l'Eau de Rouen, de la prévôté de Harfleur, des vicomtés de Dieppe et de Fécamp. Les bourgeois de Honfleur en furent affranchis au plus tôt dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Les articles les plus importants concernaient naturellement la vente du poisson et aussi les marchandises d'Espagne dont le commerce était très actif au XIII^e siècle dans la Basse-Seine.

La vente du poisson à Honfleur semble avoir été d'abord réservée aux bourgeois de la ville, dépendant des Bertran; mais ce privilège fut battu en brèche au xur siècle par la bourgeoisie du roi.

Honfleur eut aussi à lutter au xiire siècle contre les accroissements des postes voisins, notamment de Fique-fleur et de Cremanfleur qui appartenaient à l'abbaye de Grestain. Cela donna lieu à une série de mesures prises par les Bertran pour protéger la prospérité de leur port de Honfleur. Le maréchal Bertran établit aussi des foires dans la ville dans la première moitié du xive siècle.

IV

HONFLEUR DU DÉBUT DE LA GUERRE DE CENT ANS A L'OCCUPATION ANGLAISE DE 1419

Honfleur, placé en face de Harfleur, aux portes de la vallée de la Seine, aux extrémités du royaume, devait être appelée à jouer un rôle important dans la guerre de Cent ans. A la faveur de ces événements, les progrès de l'influence royale dans la ville furent encore accélérés.

Les droits seigneuriaux de la baronnie de Roncheville passent au second plan.

Honfleur fut occupée quatre ans par les Anglais entre 1357 et 1361, et reprise quelque temps au cours de l'année 1365.

Au point de vue royal, la ville était partagée entre les vicomtés d'Auge et de Pont-Audemer.

Le roi accorda à la ville, comme à presque toutes les villes de Normandie, deux des douze deniers perçus pour la rançon du roi Jean. Cet octroi devait être employé à l'entretien des fortifications. D'autre part, Charles V fit exécuter de grands travaux au havre et aux fortifications de la ville. L'amiral Jean de Vienne, qui était maître du Clos des Galées de Rouen, fut aussi capitaine de Honfleur et de Harfleur, ce qui exprime assez bien le rapport stratégique de ces trois villes. Le port eut ensuite à souffrir de l'incurie des premières années du règne de Charles VI. La ville eut alors, comme les postes de cette région, une garnison génoise.

V

LES INSTITUTIONS

Au xive et au xve siècle, si l'on excepte l'occupation anglaise (1419-1450), Honfleur eut des institutions municipales très simples. Des conseillers étaient élus pour le gouvernement des affaires de la ville; la bourgeoisie se réunissait en une assemblée qui comprenait « la gregneur et plus saine partie d'icelle ». Les bourgeois de Honfleur étaient représentés dans leurs affaires par un procureur. L'assemblée se réunissait sous la présidence du capitaine, qui était encore le personnage le plus important de cette ville aussi guerrière que commerçante, exposée à des alertes continuelles.

VI

L'OCCUPATION ANGLAISE

Henri V ayant débarqué en Haute Normandie, mit le siège devant Harsleur dont il s'empara. Pendant ces opérations, Honsleur servit de base, au cours des années 1415-1417, à la résistance française, dirigée notamment en 1416 par le connétable d'Armagnac. Bientôt isolée au milieu de pays tout entiers soumis à Henri V, la ville se rendit en février 1419. L'occupation devait durer trente et un ans.

Les nouveaux maîtres de la ville tentèrent d'implanter une population anglaise à Honfleur comme à Harfleur. Ils y entretinrent une forte garnison et firent de grands travaux aux fortifications. Ils pratiquèrent une forte centralisation, et notamment séparèrent Honfleur du domaine féodal de Roncheville.

Charles VII reprit la ville en février 1450, au cours de sa campagne pour le recouvrement de la Normandie. Il restitua diverses libertés locales dans l'état où elles étaient avant l'occupation anglaise.

BIBLIOGRAPHIE PIÈCES JUSTIFICATIVES PLANCHES

